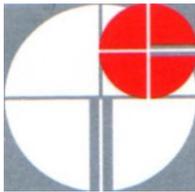


DIAGNOSTIC D'ACCESSIBILITE



**QUALICONSULT AUDIT
ET ASSISTANCE TECHNIQUE**

12 rue des Peupliers
92752 NANTERRE
Tél. 01.41.38.49.33
Fax. 01.41.38.31.19
www.qualiconsult.fr

20 - ANNEXE HOTEL DE VILLE

Date : 5 août 2009
Date modification :
Référence : 2008-234-89-36

Indice : A

Etabli par : Denis MITTELHEISSER

Vérfifié par : Nicolas HUREL

Version DMI-2009-234-HAND912B



VILLE D'AUXERRE

14 place de l'Hôtel de Ville
BP 59
89 012 AUXERRE

SOMMAIRE

➤ GENERALITES

➤ INTEGRATION DE L'ETABLISSEMENT DANS SON ENVIRONNEMENT

➤ ANALYSE DE L'ACCESSIBILITE GLOBALE DE L'ETABLISSEMENT, AVIS ET OBSTACLE CRITIQUE

➤ DEMANDE DE DEROGATION

➤ SEUIL D'ACCESSIBILITE

➤ DIAGNOSTIC D'ACCESSIBILITE : OBSERVATIONS

➤ ANNEXE A : FICHE DE CONSTAT (*UNIQUEMENT SI LA PRESENCE DES DISPOSITIONS OU FONCTIONS SONT EXISTANTES DANS L'ETABLISSEMENT*)

➤ ANNEXE B : CARTOGRAPHIE DES OBSERVATIONS

➤ ANNEXE C : COUT DES TRAVAUX

➤ ANNEXE D : ACTIONS PRIORITAIRES

➤ ANNEXE E : PROPOSITION DE PLANIFICATION DES TRAVAUX

GENERALITES

Nom de l'établissement :	ANNEXE HOTEL DE VILLE
Adresse :	13 place de l'Hotel de ville
CP et Ville	83000 AUXERRE
Chef d'établissement	

Classement ERP :

Catégorie :	5
Type (s) :	W
Avec activité(s) :	

Effectif théorique du public :	
Effectif théorique du personnel :	

Historique de la construction

Année de construction :	
Travaux modificatifs (date et lieu)	

Légende : NC : non communiqué ; SO : sans objet.

Caractéristiques

Surface dans œuvre	1750	m ²
Surface hors œuvre		m ²
Nombre de place de stationnement (total) :		
Places réservées sur la voirie :		
<i>Si plus de 500 places, nombre de place fixé par arrêté municipal :</i>		
Nombre de chambre dans le bâtiment :		

Coût des travaux et ratios au m²

Coût total de la mise en conformité	163 940,00 €
Coût rapporté au m ² dans œuvre	93,68 €
Coût rapporté au m ² hors œuvre	
Coût rapporté au nombre de chambre	
Coût rapporté par personne "public"	

Référentiel réglementaire

Loi n°2005-102 du 11 février 2005

Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées,

JO du 12/02/2005

Article 41 - Le cadre bâti (art. L. 111-7 à L. 111-7-4 du CCH)

Décret n° 2006-555 du 17 mai 2006

Relatif à l'accessibilité des établissements recevant du public, des installations ouvertes au public et des bâtiments d'habitation et modifiant le CCH, JO du 18 mai 2006

Arrêté du 1^{er} août 2006 modifié

JO du 24/08/06

(art. R. 111-19 à R. 111-19-3 et R. 111-19-6 du CCH)

Construction ou création d'ERP

Arrêté du 21 mars 2007

JO du 05/04/07

(art. R. 111-19-8 et R. 111-19-11 du CCH)

ERP existants (travaux de modification, obligation de remise en conformité)

Circulaire interministérielle DGUHC N°2007-53 du 30/11/2007

Relative à l'accessibilité des établissements recevant du public, des installations ouvertes au public et des bâtiments d'habitation avec son annexe ERP/IOP

Normes et guides.

Rappel des exigences réglementaires

La loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, a pour objectif une meilleure insertion des personnes souffrant de divers handicaps, notamment sensoriels, mentaux, psychiques, cognitifs et physiques.

Il faut donc retenir que :

L'obligation législative ne se limite plus aux seules difficultés d'accès physique des personnes circulant en fauteuil roulant. Elle traite également de la participation de tous les usagers cités ci-après, à savoir les personnes présentant un handicap physique, sensoriel, cognitif, mental et psychique.

Les ERP existants de toutes catégories, avec ou sans travaux, sont tenus de se mettre en conformité "accessibilité pour tous" avant 2015 (2011 pour les préfectures et universités)

La chaîne de déplacement qui comprend le cadre bâti, la voirie, les aménagements des espaces publics, les systèmes de transport et leur intermodalité, ne devra pas présenter de rupture.

L'insertion des personnes souffrant d'un handicap et la volonté de tout mettre en œuvre pour compenser les conséquences de ce handicap sont un choix de société, partagé au niveau européen, et les problèmes techniques ou financiers ne peuvent servir d'argument pour se dérober à ce choix collectif. Les solutions ne seront jamais parfaites, mais la voie est tracée et il est contre-productif de résister à ce mouvement général.

Types de déficiences et de handicaps

Il existe quatre grandes familles de déficiences et de handicaps :



1. Déficiences auditives : Réduction, voire suppression totale de l'acuité auditive

Difficulté, voire impossibilité de communiquer de manière orale



2. Déficiences visuelles : Troubles de la vision, de la simple myopie à la situation d'aveugle.

Réduction, voire suppression de la perception de tout ou partie des informations visuelles



3. Déficiences intellectuelles et psychiques : Retard intellectuel ou trouble du comportement.

Difficultés de compréhension des informations, de relation aux autres



4. Déficiences de motricité : Lésion physique passagère ou permanente, due à une maladie, un accident ou l'âge.

Difficultés à se déplacer et/ou à appréhender des objets.

QUALICONSULT a pris le parti de diviser la 4e famille en quatre sous-familles afin de définir au plus juste les conditions et contraintes d'accessibilité des handicaps suivants :



4.1. Déficiences liées au physique : personnes de petite taille, de forte corpulence,...



4.2. Déficiences liées à la motricité "debout" : personnes âgées, semi-ambulante, avec poussette, déambulateur,...



4.3. Déficiences liées à la motricité "assis" : personnes en fauteuil roulant



4.4. Déficiences liées à la manipulation : personnes présentant des problèmes d'appréhension des objets.



DESCRIPTIF DE L'ETABLISSEMENT, SYNTHESE DES OBSERVATIONS MAJEURES ET DEMANDE DE DEROGATION



DESCRIPTIF, ANALYSE ET OBSTACLE CRITIQUE

	Descriptif sommaire	Obstacle critique	Descriptif succinct des obstacles critiques
<u>ACCES A L'ETABLISSEMENT, STATIONNEMENT ET CIRCULATIONS EXTERIEURS</u>	Pas d'observation	AUCUN	
<u>ENTREE ET ACCUEIL DU PUBLIC</u>	Accueil non conforme mais accessible	AUCUN	
<u>DEPLACEMENT INTERIEUR HORIZONTAL ET VERTICAL</u>	Ascenseur existant non conforme et escalier central à améliorer	PRESENT	Ascenseur non conforme
<u>USAGE DES EQUIPEMENTS</u>	Sans objet	AUCUN	
<u>ACCES ET USAGE DES SANITAIRES, DOUCHES, CABINES...</u>	Pas de sanitaire accessible au public		
<u>ACCES AUX LOCAUX ET AUX ACTIVITES</u>			
<u>COMMENTAIRE(S) :</u>			

SCHEMA DE LA CHAINE DE DEPLACEMENT EXTERIEUR



DEMANDE DE DEROGATION

- La loi prévoit trois motifs de dérogations possibles :
1. L'impossibilité technique
 2. La préservation du patrimoine
 3. La disproportion manifeste entre les améliorations apportées et leurs conséquences.

Ce dernier motif peut être invoqué pour les conséquences suivantes : Réduction significative de l'espace dédié aux activités de l'établissement, coût des travaux tel qu'il pourrait entraîner un impact fort pour l'activité (obligation de chercher d'autres locaux, forte baisse du chiffre d'affaire, risque de fermeture...) et un déséquilibre important entre le coût des travaux et leur intérêt pour la mise en accessibilité.

FONCTION	NON CONFORMITE RELEVÉE	DEMANDE DEROGATION EVENTUELLE	MESURE COMPENSATOIRE
		Aucune	

SEUIL D'ACCESSIBILITE



SEUIL D'ACCESSIBILITE

EVALUATION QUALICONSULT AUDIT & AT - D.MITTELHEISSER ©

Nombre de zones, d'installations ou équipements vérifiés : 17

Nombre de zones, d'installations ou équipements qui présentent une non-conformité : 11

Soit : **35%** Des zones, installations ou équipements conformes aux nouvelles règles d'accessibilités.

Seuil d'accessibilité par handicap :

Personne présentant un handicap visuel (VIS - Malvoyante,...) :
Personne présentant un handicap auditif (AUD : malentendante,...):
Personne présentant un handicap cognitif (COG - mental,...) :
Personne présentant un handicap physique (PHY - petite, obèse,...) :
Personne présentant un handicap debout (DEB - âgée, avec déambulateur,...) :
Personne présentant un handicap assis (ASS - Fauteuil roulant,...) :
Personne présentant un handicap de manipulation (MAN - mains,...) :

73%

100%

88%

81%

79%

66%

100%

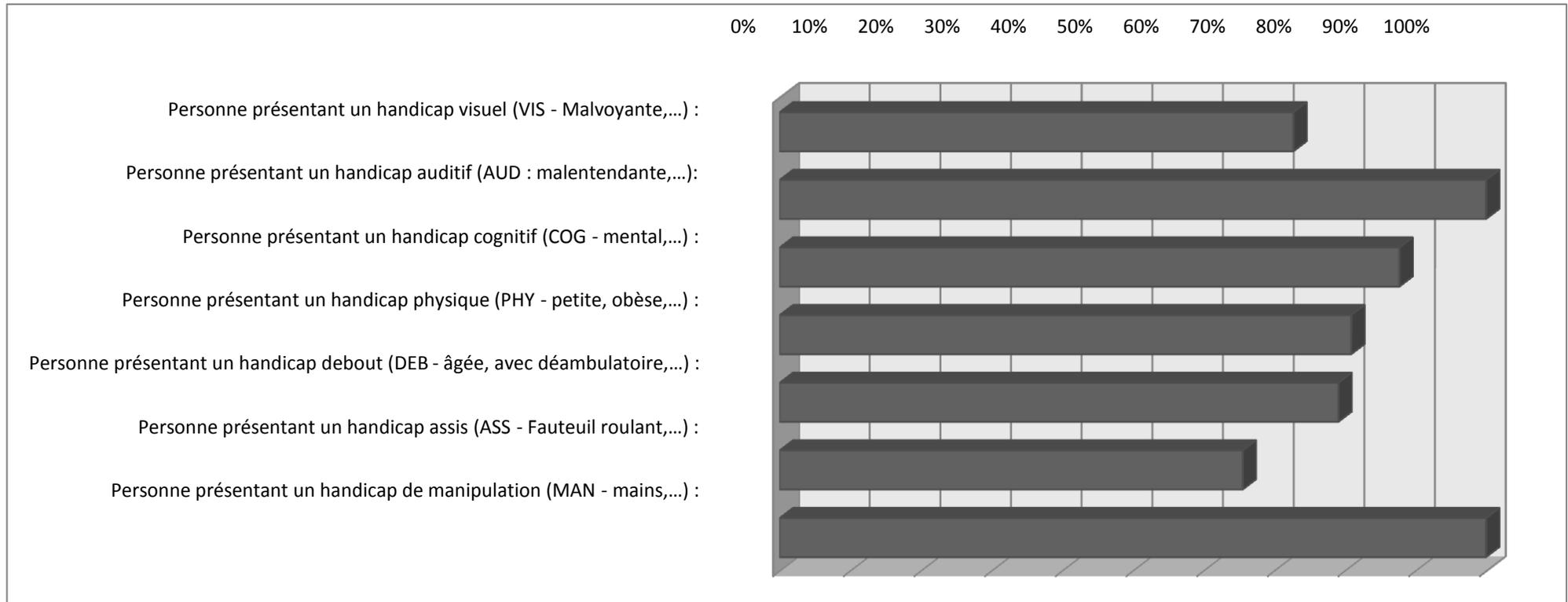
Seuil d'accessibilité général

84%



SEUIL D'ACCESSIBILITE PAR HANDICAP : GRAPHIQUE

EVALUATION QUALICONSULT AUDIT & AT - D.MITTELHEISSER ©

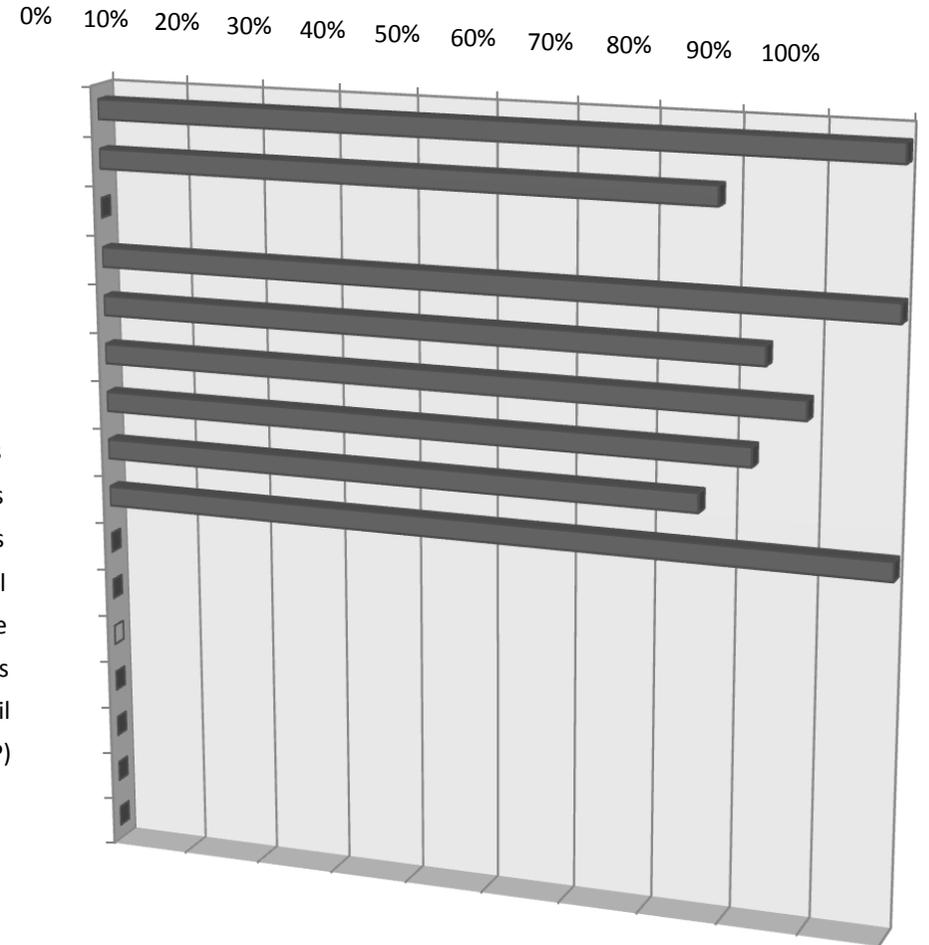


SEUIL D'ACCESSIBILITE PAR FONCTION & GRAPHIQUE

EVALUATION QUALICONSULT AUDIT & AT - D.MITTELHEISSER ©

A. Cheminements extérieurs horizontaux	100%
B. Cheminements extérieurs verticaux	78%
C. Stationnement automobile	
D. Accès au bâtiment	100%
D. Accueil du public	84%
E. Circulations intérieures horizontales	89%
F. Portes	83%
G. Circulations intérieures verticales	76%
H. Equipements et commandes	100%
I. Sanitaires	
J. Locaux recevant du public assis	
K. Locaux à sommeil	
L. Cabines de douches ou déshabillage	
M. Autres situations	
N. Code du Travail	
O. Installation Ouverte au public (IOP)	

- A. Cheminements extérieurs horizontaux
- B. Cheminements extérieurs verticaux
- C. Stationnement automobile
- D. Accès au bâtiment
- D. Accueil du public
- E. Circulations intérieures horizontales
- F. Portes
- G. Circulations intérieures verticales
- H. Equipements et commandes
- I. Sanitaires
- J. Locaux recevant du public assis
- K. Locaux à sommeil
- L. Cabines de douches ou déshabillage
- M. Autres situations
- N. Code du Travail
- O. Installation Ouverte au public (IOP)



DIAGNOSTIC D'ACCESSIBILITE : OBSERVATIONS

La liste suivante des observations a fait l'objet par fonction de la chaîne de déplacement et d'usage, d'un tri décroissant des actions prioritaires :

Seuil 1 : priorité absolu - dispositions non accessibles

Seuil 2 : Priorité importante - Disposition accessibles mais avec gêne

Seuil 3 : Priorité relative - Dispositions accessibles totalement mais non conforme

Seuil 4 : Aucune priorité - Dispositions recommandées, non obligatoires



DIAGNOSTIC D'ACCESSIBILITE : OBSERVATIONS

Légende :

Seuil : niveau d'accessibilité (1 : Non accessible ou Non adaptable ; 2 Accessible partielle ; 3 accessible mais non-conforme ; 4 : recommandation)

Fiche constat : N° des fiches de constats concernant l'observation.

FONCTION	Seuil	DIAGNOSTIC	Fiche constat N°
B. Cheminements extérieurs verticaux			
	2	Absence d'un revêtement d'éveil de vigilance à 50cm de la première marche haute	B1
		Absence d'une main courante	B1
	3	La première et dernière contremarche de la volé ne sont pas contrastées	B1
		Nez de marche non contrastés ou/et glissantes	B1
D. Accueil du public			
	1	Le point d'accueil non utilisable debout comme assis	D20
E. Circulations intérieures horizontales			
	3	Niveau d'éclairage inférieur à 100 lux en tout point de la circulation	E1
F. Portes			
	2	La largeur du battant principal est inférieure à 0,90m	F1
G. Circulations intérieures verticales			
	1	Ascenseur non accessible (non conforme)	G2
	2	Absence de main courante de chaque coté	G1
		Absence d'éveil de vigilance à 50cm de la première marche haute	G1
		Première et dernière marches sans contremarche de 10cm	G1
	3	La première et dernière contremarche de la volé ne sont pas contrastées	G1
		Les mains courantes ne dépassent pas la première et dernière marches	G1
		Nez de marche non contrastés ou/et glissantes	G1
		Niveau d'éclairage inférieur à 150 lux en tout point de l'escalier	G1



ANNEXE A : FICHES DE CONSTATS

SYNTHESE DE L'ACCESSIBILITE PAR HANDICAP

Personne présentant un handicap visuel (VIS - Malvoyante,...) :	73%
Personne présentant un handicap auditif (AUD : malentendante,...):	100%
Personne présentant un handicap cognitif (COG - mental,...) :	88%
Personne présentant un handicap physique (PHY - petite, obèse,...) :	81%
Personne présentant un handicap debout (DEB - âgée, avec déambulateur,...) :	79%
Personne présentant un handicap assis (ASS - Fauteuil roulant,...) :	66%
Personne présentant un handicap de manipulation (MAN - mains,...) :	100%

NIVEAU ACCESSIBILITE ETABLISSEMENT

84%

COUT TOTAL

163 940,00 €

Nombre de zone, installation ou équipements :

Examiné			Avec observations		Sans observation		Parc de stationnement :	
A. Cheminements extérieurs horizontaux	Examiné :	1	0	1	0	1	0	Nombre de place (total établissement) <input type="text"/>
B. Cheminements extérieurs verticaux	Examiné :	1	1	0	0	0	0	Nombre de places réservées exigibles (2%) : <input type="text" value="0"/>
C. Stationnement automobile	Examiné :	0	0	0	0	0	0	Nombre de place aménagée existante
D. Accès au bâtiment	Examiné :	1	0	1	0	1	0	
D. Accueil du public	Examiné :	3	3	0	0	0	0	
E. Circulations intérieures horizontales	Examiné :	4	4	0	0	0	0	
F. Portes	Examiné :	4	1	3	0	3	0	
G. Circulations intérieures verticales	Examiné :	2	2	0	0	0	0	
H. Equipements et commandes	Examiné :	1	0	1	0	1	0	
I. Sanitaires	Examiné :	0	0	0	0	0	0	
J. Locaux recevant du public assis	Examiné :	0	0	0	0	0	0	Nombre de chambre (total établissement) <input type="text"/>
K. Locaux à sommeil	Examiné :	0	0	0	0	0	0	Nombre de chambre exigibles : <input type="text" value="0"/>
L. Cabines de douches ou déshabillage	Examiné :	0	0	0	0	0	0	Nombre de chambre aménagée existante
M. Autres situations	Examiné :	0	0	0	0	0	0	
N. Code du Travail	Examiné :	0	0	0	0	0	0	
O. Installation Ouverte au public (IOP)	Examiné :	0	0	0	0	0	0	

DIAGNOSTIC



Rendre accessible au moins un comptoir par groupe (soit 3x)

EXIGENCES - SOLUTIONS



COMMENTAIRES

FICHE DE CONSTAT N°

D20

Date création : 5-août-09

Date modification :

Fontion :

D. Accueil du public

LOCALISATION

Bâtiment	Niv.	Désignation
		Accueil guichet
		Accueil régie
		Accueil état civil

Seuil handicap (%)	VIS	AUD	COG	PHY	DEB	ASS	MAN
	100	100	100	50	90	50	100

SEUIL D'ACCESSIBILITE GENERAL : 84%

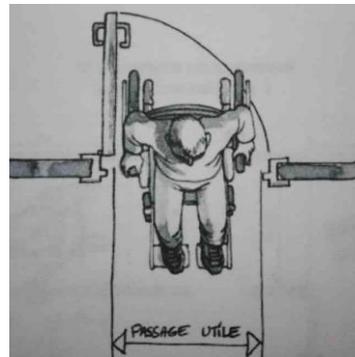
COUT DES TRAVAUX : 4 800,00 €

N°	DIAGNOSTIC	TRAVAUX							
			Seuil	Trx	Plan	UNITE	PRIX U	Q	TOTAL
D25	Le point d'accueil non utilisable debout comme assis	Modifier le point d'accueil	1	2	2	U	1600	3	4 800,00 €

DIAGNOSTIC



EXIGENCES - SOLUTIONS



Passage de 83 utile sur vantail courant

COMMENTAIRES

FICHE DE CONSTAT N°

F1

Date création : 5-août-09

Date modification :

Fonction :

F. Portes

LOCALISATION

Bâtiment	Niv.	Désignation
		Porte d'accès direction urbanisme

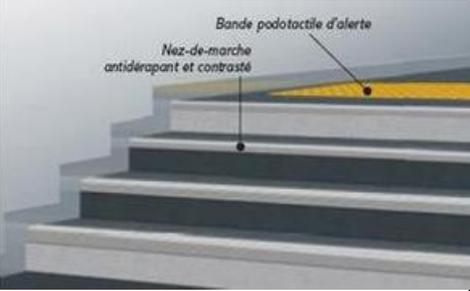
Seuil handicap (%)	VIS	AUD	COG	PHY	DEB	ASS	MAN
	100	100	100	80	60	40	100

SEUIL D'ACCESSIBILITE GENERAL : 83%

COÛT DES TRAVAUX : 1 400,00 €

N°	DIAGNOSTIC	TRAVAUX	Seuil	Trx	Plan	UNITE	PRIX U	Q	TOTAL
F15	La largeur du battant principal est inférieure à 0,90m	Poser un bloc-porte E30 avec vantail de 0,90m	2	2	4	U	1400	1	1 400,00 €



DIAGNOSTIC	EXIGENCES - SOLUTIONS	FICHE DE CONSTAT N°																																	
	 <p style="font-size: small;">Bande podotactile d'alerte Nez-de-marche antidérapant et contrasté</p>	<b style="font-size: 1.2em;">G1 Date création : 5-août-09 Date modification :																																	
	COMMENTAIRES	Fonction : G. Circulations intérieures verticales																																	
		LOCALISATION																																	
		<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>Bâtiment</th> <th>Niv.</th> <th>Désignation</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td>Escalier central</td> </tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td></tr> </tbody> </table>	Bâtiment	Niv.	Désignation			Escalier central																											
Bâtiment	Niv.	Désignation																																	
		Escalier central																																	
		<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>Seuil handicap (%)</th> <th>VIS</th> <th>AUD</th> <th>COG</th> <th>PHY</th> <th>DEB</th> <th>ASS</th> <th>MAN</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td style="background-color: yellow;">50</td> <td style="background-color: green;">100</td> <td style="background-color: green;">75</td> <td style="background-color: green;">80</td> <td style="background-color: yellow;">50</td> <td></td> <td style="background-color: green;">100</td> </tr> <tr> <td colspan="6" style="text-align: right;">SEUIL D'ACCESSIBILITE GENERAL :</td> <td colspan="2" style="background-color: green; text-align: center;">76%</td> </tr> <tr> <td colspan="6" style="text-align: right;">COUT DES TRAVAUX :</td> <td colspan="2" style="background-color: yellow; text-align: center;">27 090,00 €</td> </tr> </tbody> </table>	Seuil handicap (%)	VIS	AUD	COG	PHY	DEB	ASS	MAN		50	100	75	80	50		100	SEUIL D'ACCESSIBILITE GENERAL :						76%		COUT DES TRAVAUX :						27 090,00 €		
Seuil handicap (%)	VIS	AUD	COG	PHY	DEB	ASS	MAN																												
	50	100	75	80	50		100																												
SEUIL D'ACCESSIBILITE GENERAL :						76%																													
COUT DES TRAVAUX :						27 090,00 €																													

N°	DIAGNOSTIC	TRAVAUX	Seuil	Trx	Plan	UNITE	PRIX U	Q	TOTAL
G4	Absence de main courante de chaque coté	Poser une main courante supplémentaire	2	2	4	ML	250	18	4 500,00 €
G6	Les mains courantes ne dépassent pas la première et dernière marches	Prolonger une main courante de 28/30cm	3	2	6	U	265	6	1 590,00 €
G11	Absence d'éveil de vigilance à 50cm de la première marche haute	Poser un rappel tactile et contrasté à 50cm de la première marche	2	1	2	ML	200	16	3 200,00 €
G12	Première et dernière marches sans contremarche de 10cm	Poser une contremarche de 10cm de haut	2	1	2	U	300	20	6 000,00 €
G13	La première et dernière contremarche de la volé ne sont pas contrastées	Poser un revêtement contrasté sur une contremarche	3	1	3	U	60	20	1 200,00 €
G14	Nez de marche non contrastés ou/et glissantes	Poser un nez de marche contrasté et antiglissant.	3	1	3	U	140	40	5 600,00 €
G16	Niveau d'éclairage inférieur à 150 lux en tout point de l'escalier	Améliorer l'éclairage intérieur	3	1	3	U	250	20	5 000,00 €

ANNEXE B : CARTOGRAPHIE



ANNEXE C : COÛT DES TRAVAUX

Les prix s'entendent hors taxes et hors coût de maîtrise d'œuvre.



DETAILS ET COUTS DES TRAVAUX OBLIGATOIRES

COUT DES TRAVAUX

(Tous)

Plan

(Tous)

<16

	Valeurs	
TRAVAUX	QUANTITE	TOTAL HT
D. Accueil du public	3	4 800,00 €
Modifier le point d'accueil	3	4 800,00 €
E. Circulations intérieures horizontales	40	10 000,00 €
Améliorer l'éclairage intérieur	40	10 000,00 €
F. Portes	1	1 400,00 €
Poser un bloc-porte E30 avec vantail de 0,90m	1	1 400,00 €
G. Circulations intérieures verticales	141	147 090,00 €
Améliorer l'éclairage intérieur	20	5 000,00 €
Poser une main courante supplémentaire	18	4 500,00 €
Prolonger une main courante de 28/30cm	6	1 590,00 €
Poser un rappel tactile et contrasté à 50cm de la première marche	16	3 200,00 €
Poser une contremarche de 10cm de haut	20	6 000,00 €
Poser un revêtement contrasté sur une contremarche	20	1 200,00 €
Poser un nez de marche contrasté et antiglissant.	40	5 600,00 €
Poser un ascenseur conforme à la norme NF EN 81-70	1	120 000,00 €
B. Cheminements extérieurs verticaux	5	650,00 €
Poser un rappel tactile et contrasté à 50cm de la première marche	2	200,00 €
Poser un revêtement contrasté sur la contremarche	1	240,00 €
Rendre les nez de marche contrastés et antiglissants.	1	140,00 €
Poser une main courante d'escalier	1	70,00 €
Total général	190	163 940,00 €



COUT DES TRAVAUX OBLIGATOIRES PAR LOT

COUT DES TRAVAUX

(Tous)

Plan

(Tous)

TRAVAUX	Valeurs QUANTITE	TOTAL HT
BATIMENT		
ELECTRICITE - ECLAIRAGE		
E. Circulations intérieures horizontales		
Améliorer l'éclairage intérieur	40	10 000,00 €
G. Circulations intérieures verticales		
Améliorer l'éclairage intérieur	20	5 000,00 €
MENUISERIE INTERIEUR		
F. Portes		
Poser un bloc-porte E30 avec vantail de 0,90m	1	1 400,00 €
G. Circulations intérieures verticales		
Poser une main courante supplémentaire	18	4 500,00 €
Prolonger une main courante de 28/30cm	6	1 590,00 €
Poser une contremarche de 10cm de haut	20	6 000,00 €
SIGNALISATION		
G. Circulations intérieures verticales		
Poser un rappel tactile et contrasté à 50cm de la première marche	16	3 200,00 €
REVETEMENT INTERIEUR		
G. Circulations intérieures verticales		
Poser un revêtement contrasté sur une contremarche	20	1 200,00 €
Poser un nez de marche contrasté et antiglissant.	40	5 600,00 €
ASCENSEUR		
G. Circulations intérieures verticales		
Poser un ascenseur conforme à la norme NF EN 81-70	1	120 000,00 €
MOBILIER ET EQUIPEMENT		
MOBILIER ET EQUIPEMENT		
D. Accueil du public		
Modifier le point d'accueil	3	4 800,00 €



EXTERIEUR		
SIGNALISATION		
B. Cheminements extérieurs verticaux		
Poser un rappel tactile et contrasté à 50cm de la première marche	2	200,00 €
Poser un revêtement contrasté sur la contremarche	1	240,00 €
Rendre les nez de marche contrastés et antiglissants.	1	140,00 €
MENUISERIE EXTERIEUR		
B. Cheminements extérieurs verticaux		
Poser une main courante d'escalier	1	70,00 €
Total général	190	163 940,00 €



ANNEXE D : ACTIONS PRIORITAIRES

Seuil	LOT	FONCTIO DIAGNOSTIC	TRAVAUX	Fiche constat N°
1				
		MOBILIER ET EQUIPEMENT		
		D. Accueil du public		
		Le point d'accueil non utilisable debout comme assis	Modifier le point d'accueil	D20
		ASCENSEUR		
		G. Circulations intérieures verticales		
		Ascenseur non accessible (non conforme)	Poser un ascenseur conforme à la norme NF EN 81-70	G2
2				
		MENUISERIE INTERIEUR		
		F. Portes		
		La largeur du battant principal est inférieure à 0,90m	Poser un bloc-porte E30 avec vantail de 0,90m	F1
		G. Circulations intérieures verticales		
		Absence de main courante de chaque coté	Poser une main courante supplémentaire	G1
		Première et dernière marches sans contremarche de 10cm	Poser une contremarche de 10cm de haut	G1
		SIGNALISATION		
		G. Circulations intérieures verticales		
		Absence d'éveil de vigilance à 50cm de la première marche haute	Poser un rappel tactile et contrasté à 50cm de la première marche	G1

Seuil	LOT	FONCTIO DIAGNOSTIC	TRAVAUX	Fiche constat N°
2	SIGN/B.	Cheminevements extérieurs verticaux Absence d'un revêtement d'éveil de vigilance à 50cm de la première marche haute	Poser un rappel tactile et contrasté à 50cm de la première marche	B1
		MENUISERIE EXTERIEUR B. Cheminevements extérieurs verticaux Absence d'une main courante	Poser une main courante d'escalier	B1
3		ELECTRICITE - ECLAIRAGE E. Circulations intérieures horizontales Niveau d'éclairage inférieur à 100 lux en tout point de la circulation	Améliorer l'éclairage intérieur	E1
		G. Circulations intérieures verticales Niveau d'éclairage inférieur à 150 lux en tout point de l'escalier	Améliorer l'éclairage intérieur	G1
		MENUISERIE INTERIEUR G. Circulations intérieures verticales Les mains courantes ne dépassent pas la première et dernière marches	Prolonger une main courante de 28/30cm	G1
		SIGNALISATION B. Cheminevements extérieurs verticaux La première et dernière contremarche de la volé ne sont pas contrastées	Poser un revêtement contrasté sur la contremarche	B1
		Nez de marche non contrastés ou/et glissantes	Rendre les nez de marche contrastés et antiglissants.	B1
		REVETEMENT INTERIEUR G. Circulations intérieures verticales La première et dernière contremarche de la volé ne sont pas contrastées	Poser un revêtement contrasté sur une contremarche	G1
		Nez de marche non contrastés ou/et glissantes	Poser un nez de marche contrasté et antiglissant.	G1

ANNEXE E : PROPOSITION DE PLANIFICATION DES TRAVAUX

Les prix s'entendent hors taxes et hors coût de maîtrise d'œuvre.



TRAVAUX ENVISAGES SUR UNE PERIODE DE UN AN

Q (Tous)
Plan

TRAVAUX	Valeurs	
	QUANTITE	TOTAL HT
	0	- €
	0	- €
Total général	0	- €



TRAVAUX ENVISAGES SUR UNE PERIODE DE DEUX ANS

Q (Tous)
Plan 2

TRAVAUX	Valeurs	
	QUANTITE	TOTAL HT
D. Accueil du public	3	4 800,00 €
Modifier le point d'accueil	3	4 800,00 €
G. Circulations intérieures verticales	36	9 200,00 €
Poser un rappel tactile et contrasté à 50cm de la première marche	16	3 200,00 €
Poser une contremarche de 10cm de haut	20	6 000,00 €
B. Cheminements extérieurs verticaux	2	200,00 €
Poser un rappel tactile et contrasté à 50cm de la première marche	2	200,00 €
Total général	41	14 200,00 €



TRAVAUX ENVISAGES SUR UNE PERIODE DE TROIS ANS

Q (Tous)
Plan 3

TRAVAUX	Valeurs	
	QUANTITE	TOTAL HT
E. Circulations intérieures horizontales	40	10 000,00 €
Améliorer l'éclairage intérieur	40	10 000,00 €
G. Circulations intérieures verticales	81	131 800,00 €
Améliorer l'éclairage intérieur	20	5 000,00 €
Poser un revêtement contrasté sur une contremarche	20	1 200,00 €
Poser un nez de marche contrasté et antiglissant.	40	5 600,00 €
Poser un ascenseur conforme à la norme NF EN 81-70	1	120 000,00 €
B. Cheminements extérieurs verticaux	2	380,00 €
Poser un revêtement contrasté sur la contremarche	1	240,00 €
Rendre les nez de marche contrastés et antiglissants.	1	140,00 €
Total général	123	142 180,00 €



TRAVAUX ENVISAGES SUR UNE PERIODE DE QUATTRE ANS

Q (Tous)
Plan 4

TRAVAUX	Valeurs	
	QUANTITE	TOTAL HT
F. Portes	1	1 400,00 €
Poser un bloc-porte E30 avec vantail de 0,90m	1	1 400,00 €
G. Circulations intérieures verticales	18	4 500,00 €
Poser une main courante supplémentaire	18	4 500,00 €
B. Cheminements extérieurs verticaux	1	70,00 €
Poser une main courante d'escalier	1	70,00 €
Total général	20	5 970,00 €



TRAVAUX ENVISAGES SUR UNE PERIODE DE CINQ ANS

Q (Tous)
Plan 6

TRAVAUX	Valeurs	
	QUANTITE	TOTAL HT
G. Circulations intérieures verticales	6	1 590,00 €
Prolonger une main courante de 28/30cm	6	1 590,00 €
Total général	6	1 590,00 €



DIAGNOSTIC D'ACCESSIBILITE

20 - ANNEXE HOTEL DE VILLE

Rédacteur(s) : Denis MITTELHEISSER
0

Relecteur(s) : Nicolas HUREL
0

QUALICONSULT, Département AUDIT & ASSISTANCE TECHNIQUE FRANCE - INTERNATIONAL

UNE SOLUTION GLOBALE :

Audit, conseil, assistance, suivi : Le département Audit & Assistance Technique de Qualiconsult vous apporte la solution globale pour la gestion de votre patrimoine

NOS MISSIONS :

AUDIT PATRIMOINE : Structure, fondations, dallage, clos et couvert, équipements (électrique, thermique, levage, ventilation,...), assainissement, voirie, parking, environnement (pollution des sols, plomb, termites, amiante, légionelle, radon...), infrastructure, acoustique, HQE, Sécurité incendie, sécurité des personnes, accessibilité handicapés.

EVALUATION des travaux à réaliser pour la mise en conformité, reprise des désordres et des anomalies, améliorations, maintenance

HIERARCHISATION des travaux en fonction des priorités

ESTIMATION financière des travaux et aide à la planification

ASSISTANCE pour le constitution du dossier DCE, choix des prestataires

SUIVI des travaux, contrôle extérieur des travaux

EXPERTISE, diagnostic CERQUAL PATRIMOINE

NOS MOYENS :

L'atout du département réside dans le regroupement de compétences fortes au sein d'une équipe dédiée au client, avec un seul interlocuteur pour ce dernier. La satisfaction du client au travers de notre expérience et notre réactivité est notre motivation première.

QUALICONSULT AUDIT & ASSISTANCE TECHNIQUE

12 rue des PEUPLIERS
92752 NANTERRE CEDEX
Tél. 01 41 38 49 33 - Fax. 01 41 38 31 19
audit.amo@qualiconsult.fr - www.qualiconsult.fr

ORGANIGRAME AGENCE

Directeur d'agence

M. Patrick GANGNEUX

06-71-70-66-91

Chef de service

M. Nicolas HUREL

06-78-52-22-68

Spécialiste accessibilité et sécurité incendie

M. Denis MITTELHEISSER

06-85-92-70-08

Diagnostiqueurs accessibilité

M. Maxime HERBRETEAU

06-82-62-00-45

M. Abdesselem BOULBALOUT

06-07-97-07-29

Mlle Mireille COURBATIEU

06-81-44-95-67

M. Gérard LEVASSEUR

06-62-64-58-36

M. Nicolas ROBERT

06-18-43-18-85

Direction technique QUALICONSULT

M. Frank PALLARDY

Courriel : Prénom.nom@qualiconsult.fr